

ains de plusieurs autres députés que nous ne connaissons pas.

Il était dix heures du soir, pas de lune dans le ciel, des gros nuages gris, le vent sifflait. Au dehors tout était sombre et lugubre. Le ciel était hier l'image de l'âme des conservateurs que les foudres de M. Luc venaient de terrifier. Mais au salon du Premier tout était gai, riant, joyeux à en crever.

M. Ulyse Robillard exécuta sur son instrument favori un grand morceau composé par M. Huntington, avant son dernier mariage : "Les lettres de Sir Hugh," belle musique imprimé sur cuivre.

M. Beausoleil que Rosaire avait fait venir en toute hâte, apparut tout rayonnant, dans son beau costume de Syndic officiel, et chanta et rechanta aux applaudissements de l'assistance, sa belle composition sur "La Serrurier." Tout le monde sait que M. David est l'auteur de cette romance, qui a été mise en musique par M. Beausoleil, il y a quelques années.

Après M. Beausoleil, vint le tour de M. David. M. David nous traduisit dans un chant des plus savants, la belle complainte qu'il a composée sur les lutes de nos pères en 1837, pour conquérir le gouvernement responsable. Il fut comme toujours, très éloquent et chaleureusement applaudi. M. Fréchette céda aux instances de l'as-semblée en nous donnant quelques couplets de "La Voix d'un Exilé." Mais comme les belles choses ennui-tent toujours, en força M. Fréchette à prendre du repos, pour permettre à M. Holton de faire retentir nos oreilles de sa voix pure et mélodieuse.

Messieurs dit-il, je suis âgé, ma constitution est vieille, et je ne veux pas lui faire violence. Il faut toujours respecter religieusement notre constitution. La constitution de l'individu est comme celle d'un empire, quand on la viole, il y a désordre, injustice, et souvent cette violation peut causer la mort. Pour chanter à mon âge, il me faudrait violenter ma chère vieille constitution que j'ai toujours respectée, et qui fait aujourd'hui ma force et ma sûreté. Je ne le ferai pas, et vous prie de bien vouloir m'excuser.

M. Richard et M. Laurier, chanteurs leur duo bien connu sur "La Protection." Ces deux virtuoses se sont surpassés. M. Laurier a surtout rendu d'une manière admirable, cette partie de l'opéra où le chanteur peint les tristesses de l'exilé canadien qui vient saluer le ministre de son pays, en lui disant "Ave Magister ! migrati te salutanti !" Salut ! ministre du pays, avant de partir pour l'exil, les enfants du Canada te saluent ! M. McKenzie et Laflamme pleurèrent à chaudes larmes.

Pour dissiper la douleur M. Christin, qui a toujours été la consolation des députés, dont les épouses sont absentes, comme a dit M. David, égayé l'assemblée en racontant l'histoire des miliciens 1812, qu'il a rencontrés un jour, il y a 20 ans, dans son village, appuyés sur "des bâtons nouveaux." M. McKenzie en rit encore.

On a bu un grand nombre de santés. Pour la santé du bon Luc,



AU THEATRE DE QUEBEC.—Saut périlleux.—Leap for Life.

M. Luc Letellier de St. Just, directeur, a l'honneur d'informer le public que l'accident arrivé à M. DeBoucherville n'interrompra pas la série des représentations dans ce théâtre. Il s'est assuré les services de M. Joly, un acrobate populaire, qui débutera sur la scène par un des sauts les plus périlleux qui aient jamais été vus sur le triple trapèze. Il s'élancera de la galerie au-dessous du parquet, exécutera une prouesse sur le deuxième trapèze et se cramponnera au troisième placé au-dessus de la scène. Ce saut sera des plus périlleux, a-tendu que la barre du deuxième trapèze ne tient qu'à un fil.

on changea les verres pour des plus grands, et au lieu d'un seul, les festoyeurs eurent chacun deux verres de champagne à boire en l'honneur de M. Luc Letellier, qui venait de lui livrer la citadelle des conservateurs aux mains des libéraux. La santé fut proposée par M. McKenzie. Toute l'assemblée but avec frénésie. —COMMUNIQUÉ.

CORRESPONDANCE.

" Monsieur le Rédacteur.

Depuis que j'ai l'âge de raison et des rentes raisonnables, je me suis voué d'abord avec une amitié sincère, et à la recherche de la solution de certains problèmes sociaux.

Je n'en ai encore trouvé qu'une, depuis tantôt vingt ans, et je viens vous demander l'hospitalité de vos estimables colonnes pour la propager dans le monde entier.

Voici :

En général, les hommes gros ont plus de peine que les maigres à se porter d'un point à un autre. Or, je trouve tout à fait injuste qu'une paire de pieds ordinaires soit obligée de supporter à elle seule un ventre, une poitrine et une tête pesant ensemble 200 livres tandis qu'une autre paire de pieds n'a à porter que 90 livres de viande en tout.

Pour réparer cette injustice, voici le moyen que je livre à l'admiration des masses.

Que les personnes grosses s'attachent, au moyen d'une ficelle passée sous les aisselles, un petit ballon de gaz gonflé juste assez pour soulever légèrement toute la partie supérieure de leur corps, de façon à ce qu'elle ne pèse presque plus sur leurs pieds; ceux-ci pourront alors marcher tranquillement, sans être obligés de se lamponner à cha-

que pas avec leur mouchoir de poche.

Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur, etc., etc.

X.....

(Ancien fabricant d'effets rétrogrades pour billards de cafés riches.)

COUACS.

A ses loisirs, le CANARD s'occupe volontiers de littérature. Il parcourait, l'autre jour, un ouvrage de provenance canadienne au sous-titre auquel il a pu lire le passeport suivant :

" Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada par — en l'année — au bureau du MINISTRE D'AGRICULTURE."

Pourquoi le " ministre d'agriculture " a-t-il le privilège d'enregistrer les œuvres de la littérature canadienne ? Est-ce que, par hasard, nos législateurs rangeraient les vers du célèbre M. Chose ou la prose de l'illustre M. Machin dans la catégorie des tubercules, des patates, des feuilles de choux, etc., etc. ? Très-flatteur, en vérité, pour ceux qui écrivent en vers ou en prose ! Mais qui sait ? Nos législateurs sont si sages ! Ils ont peut-être voulu, par cette formule, imposer un juste châtiment aux plumitifs, malheureusement trop nombreux, qui n'écrivent, — les rédacteurs du NOUVEAU-MONDE, par exemple, — ni en prose, ni en vers, à l'exemple de leur grand-père le " BOURGEOIS GENTIL-HOMME."

Notre aubergiste de la rue Ontario continue toujours de traiter les grandes questions politiques à l'ordre du jour, seulement comme il est un peu sourd, il se méprend par-

fois sur la valeur des mots. Hier il expliquait à deux ouvriers les causes de la chute du ministère de Boucherville. Il avait entendu parler de Véro, mais il avait compris " fête trop." Oui, mes amis disait-il, c'est bien triste, M. Deboucherville tombe parce qu'il fête trop. Je pense pas que ça soye vrai. M. Deboucherville commençait à bien faire. Je vous assure qu'il se mouchoit pas avec des quartiers de terrine. Je me suis fait lire un article dans " La Minerve " et pi y a pas à tortiller. Letellier est un homme ben ruff.

Un vieux célibataire adresse la proposition suivante au " Herald : "

" Nous avons eu une variété d'exhibitions les trois ou quatre mois passées—exhibitions de bêtes, de chiens, de pigeons, de chats—mais je pense que nous devrions avoir une autre exhibition pour la clôture, à savoir une exhibition de vieux garçons et de vieilles filles. J'ignore ce que vous penserez de la convenance de ceci ; mais je crois que ce serait très agréable au public en général, et à personne plus qu'à ceux et celles qui seraient exhibés. Et qui pourrait prédire le résultats principalement s'il y avait un cake walk pour le bouquet ? Ça pourrait être le moyen d'embellir la fin de l'existence de plus d'une pauvre victime maintenant résignée à vivre et mourir vieux garçon ou vieille fille."

Un homme d'esprit dit un jour, dans une assemblée où il y avait de fort jolies femmes : " Qu'il était moins douloureux de se marier que de se brûler." " Vous voyez bien, s'écria celui-ci, que selon lui, vous n'êtes qu'un onguent pour la brûlure."

Un gentilhomme, sans argent, apprit qu'un aubergiste venait d'être condamné à dix écus d'amende, pour avoir donné un soufflet à un autre gentilhomme. Assuré du fait, il alla chez le même aubergiste, et passa trois ou quatre jours chez lui, de façon que son compte monta à six écus. Comme il prenait congé de l'hôte et que celui-ci lui demandait le paiement du temps qu'il avait passé chez lui, il lui dit : " Cadédis, Monsieur, je n'ai pas un sou, mais je vous prie de me donner un soufflet et de me rendre le reste car un soufflet comme vous savez, vaut dix écus et je vous en dois que six."

Je suis venu si vite, disait un habitant de la Pologne qui avait couru à une œuvre de charité, je suis couru si vite que mon ange gardien avait de la peine à me suivre.

On éveille un Indien au milieu de la nuit pour lui apprendre la mort de son père. Il se rendormit en disant : " Ah ! que je serai affligé demain quand je me réveillerai."

Premier spécimen :
Ci-git M. X....., foudroyé dans les bras de son épouse !